

MAIRIE DE CROSNE
☎ 01 69 49 64 00

MAIRIE DE CROSNE
Mairie de Crosne
Mairie de Crosne

Mairie de Crosne



**SITE LOUISE MICHEL
ECOLES
JOLIOT CURIE/GEORGE SAND**

TEL 01 69 48 72 15

PREAMBULE

Un projet pour quoi faire ?

La ville de Crosne s'est fixé, depuis quelques années, l'objectif de développer la qualité des temps de pauses méridiennes proposés aux enfants.

Ces accueils sont pour les enfants de véritables lieux d'éducation et de socialisation. Ils sont des interfaces entre le temps de la vie familiale et le temps scolaire réservé aux apprentissages.

Le temps de midi des enfants entre 11h30 et 13h30, appelé pause méridienne, correspond à un temps périscolaire placé directement sous la responsabilité du Maire de Crosne.

Des adultes, aux compétences et missions diverses, agents de restauration, ATSEM, animateurs composent l'équipe éducative au service de l'enfant.

Le présent projet vise donc à être un outil de référence entre les différents acteurs de la communauté éducative, afin que chacun trouve sa place dans le groupe.

Il contribue à définir les valeurs éducatives, à développer et faire connaître les actions du personnel encadrant la pause méridienne, en lui fournissant un cadre de référence propre.

Pour assurer l'encadrement de ce temps, la municipalité a fait le choix d'embaucher du personnel qualifié.

L'équipe :

L'EQUIPE D'ANIMATION	
DIRECTEUR	
ROSE François	BAFA, BEATEP, AFPS, PSE 1
DIRECTEUR ADJOINT	
HERBET Bruno	BAFA, BAFD + AFPS
ANIMATEURS Primaires	
ALVES Liliana TISSIER Alice AUGEREAU Ophélie PIRES DA COSTA Sandy BELKHITER Nassim	BAFA + AFPS
ANIMATRICE maternel à George SAND	
DEMONTFAUCON Virginie	BAFA + AFPS
ANIMATRICE maternel à Emile BOYER	
DA SILVA Céline	BAFA + AFPS

La quasi totalité de l'équipe a suivi une formation AFPS (formation aux premiers secours)

LE PUBLIC

Le site Louise Michel comprend 2 écoles : l'école primaire Irène Joliot Curie et l'école maternelle George Sand.

En primaire :

Nous accueillons en primaire, entre 200 et 235 enfants âgés de 6 à 11 ans, répartis sur 12 classes :

CP	CE1	CE1-CM2	CE2	CM1	CM2
3 classes	2 classes	1 classe	2 classes	2 classes	2 classes

Encadrés par une équipe d'animation, et des agents de service.

Les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation de 11h30 à 13h20.

A noter que tout retard dans la prise de fonction peut entraîner des dysfonctionnements susceptibles de créer des conditions d'insécurité pour les enfants.

Adresse de l'école primaire :

Ecole Primaire Joliot Curie
Rue Château Gaillard
91560 Crosne
Tel : 01 69 49 15 78

En maternelle :

Les effectifs oscillent entre 100 et 130 enfants, répartis sur 6 classes :

PETITE SECTION	PETITE ET MOYENNE SECTION	MOYENNE SECTION	GRANDE SECTION
2 classes	1 classe	1 classe	2 classes

Encadrés par des ATSEM (Agent Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles), des agents de service et une animatrice.

Adresse de l'école maternelle :

Ecole maternelle George Sand
Rue Maurice Ravel
91560 Crosne
Tél. : 01 69 49 16 07

LES MOYENS

Les moyens humains

Primaire :

L'équipe d'animation est constituée d'un responsable, d'un adjoint et de 5 animateurs permanents. Deux animatrices du Club Ados propose un atelier jeux de société tout les vendredis et un jeudi sur deux.

L'équipe de service est composée de 6 agents.

Les horaires de travail des animateurs:	11h15/ 13h30
Les horaires du service	11h30/ 13h20
Coordonnées de l'équipe d'animation	01 69 48 72 15

Maternelle :

L'équipe se compose de 6 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) et de 3 agents de service.

Cette année une animatrice est détachée sur la section maternelle pour pallier à la hausse d'effectif.

Les moyens matériels

Les locaux

Pour accueillir les enfants de primaire, nous disposons :

- du restaurant scolaire (self)
- Une salle d'activités, située dans le centre de loisirs maternel Louise Michel
- une salle de danse située dans l'école primaire
- de la bibliothèque de l'école pour les ateliers ludothèque
- du préau de l'école primaire
- de la cour

Les enfants de maternelle, quant à eux disposent :

- du restaurant scolaire (service traditionnel)
- des 2 préaux de l'école G. Sand
- de la bibliothèque
- de la cour

Le matériel

Du matériel pédagogique, pour les ateliers, ainsi que des jeux de société et des jeux extérieurs sont mis à la disposition des enfants.

LES OBJECTIFS


La pause méridienne doit être un moment de détente, d'échange, de plaisir et de convivialité.

L'enfant doit pouvoir, durant ce temps, se déconnecter des heures de classe.


Il doit pouvoir y évoluer dans un cadre qui offre toutes les garanties de sécurité requises.

C'est un moment ressource pour l'enfant, lui permettant d'appréhender sereinement les apprentissages de l'après-midi.


Aussi nos objectifs sont :

 Distribuer à l'enfant un repas de qualité adapté à ses besoins dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

- Valoriser la présentation des plats
- Etre vigilant sur la composition du plateau et inciter l'enfant à prendre entrée, plat, produit laitier, et dessert, tout en respectant ses choix.
- Ne pas forcer un enfant, mais le sensibiliser sur l'équilibre alimentaire.
- Inciter l'enfant à découvrir les nouveaux plats

 Permettre à l'enfant d'acquérir, dans la convivialité, les notions d'autonomie, de responsabilisation, de socialisation.

- Respecter les affinités de l'enfant, lui laisser le choix de sa place au moment du repas.
- Mettre en place des règles de vie (en cohérence avec celles de l'école) permettant à l'enfant de se repérer et d'évoluer en toute sécurité.
- Développer l'entraide, la solidarité, le respect entre les enfants
- Garantir à l'enfant sécurité physique et affective

 Contribuer à l'épanouissement de l'enfant

- Mettre en place des projets d'activités ludiques, sportifs et manuels, permettant à l'enfant de trouver une activité correspondant à ses aspirations du moment.
- Favoriser le choix de l'enfant.

NOTRE DEMARCHE

En début d'année, les animateurs recensent les souhaits des enfants en matière d'ateliers. Nous essaierons dans la mesure du possible d'accéder à leurs envies.

Le planning des ateliers proposés est affiché, et permet aux enfants de visualiser quel animateur propose un atelier, à quel endroit et le contenu de cet atelier.

Nous affichons également le rôle de chacun des animateurs :

- ◆ qui est dans la cour ?
- ◆ qui fait le passage (entre cour et self) ?
- ◆ qui est dans le self ?

Cela permet aux enfants de se repérer facilement.

Le passage des classes au self est également affiché ce qui permet aux enfants d'organiser ce temps de coupure méridien, entre les ateliers et le temps de repas.

Les ateliers n'ont aucun caractère obligatoire, ils sont laissés au libre choix de l'enfant. Ce moment comporte également un temps de repos sans activités dirigées.

Jusqu'aux vacances de Noël une attention particulière est portée aux enfants des classes de CP. Les animateurs récupèrent les enfants dans l'école et les conduisent à la salle de restauration.

Notons que pendant la pause méridienne les enfants évoluent plus librement qu'en classe, mais que tout n'est pas permis : nous y appliquons les mêmes règles de vie qu'à l'école.

Infirmierie

Un enfant est malade ou blessé, que se passe-t-il ?

L'enfant qui se blesse est pris en charge par un animateur.

Seules les blessures bénignes peuvent être traitées par l'équipe d'animation.

En fonction de la gravité nous contactons les parents, à l'aide des coordonnées téléphoniques précisées sur la fiche de renseignements remplie par chaque famille en début d'année.

Si la situation l'exige, nous contactons les secours d'urgence. Tout enfant pris en charge par les pompiers sera accompagné par un animateur.

Si un enfant est malade, nous contactons la famille.

Toute intervention est notée dans le cahier d'infirmierie et l'équipe enseignante informée par le biais du cahier de liaison.

Les P.A.I.

Le Projet d'Accueil Individualisé est un protocole qui permet à l'enfant atteint de troubles de santé d'être accueilli et suivi par l'équipe d'animation et de service en toute sécurité.

Le soutien individualisé

Le ministère de l'éducation nationale a mis en place depuis deux ans des cours de soutien.

Ces cours se déroulent de 11h40 à 12h10.

Ils concernent au maximum 6 enfants par classe. Certains de ces enfants mangent à la cantine.

Le déroulement :

À 12h10, un animateur se détache pour accueillir et noter sur la fiche de présence ces enfants. Il dirige les enfants à rejoindre la cour ou les ateliers.

Le Service Minimum d'Accueil (SMA)

Le gouvernement a mis en place, depuis 2009 le service minimum d'accueil.

Service qui garantit l'accueil des enfants, les jours de grève des enseignants.

Les animateurs assureront ce service sur le temps de la pause méridienne si le personnel de restauration est en nombre suffisant.

Ils assureront la surveillance, la sécurité, ils pourront mettre en place des animations dans la mesure du possible, mais en aucun cas ils se substitueront aux enseignants.

FONCTIONNEMENT ET DEROULEMENT EN PRIMAIRE

11h15
Les animateurs prennent leur service, récupèrent les fiches d'appel, et installent leurs ateliers
11h30
Les enfants sortent de classe, et se rangent aux emplacements déterminés dans la cour Les animateurs font l'appel. Ils vérifient que tous les enfants inscrits sont présents, et enregistrent les éventuels oublis. Si un enfant inscrit n'est pas là, l'animateur se rapproche de l'équipe enseignante ou contacte directement les familles par téléphone. Pour se familiariser, à leur rythme, au fonctionnement du temps de midi en école primaire, les enfants de CP seront récupérés directement dans l'école par les animateurs, puis conduits au restaurant scolaire, et ce jusqu'aux vacances de printemps. Ils seront ensuite, inclus dans le roulement.
12h00 - 12h15 - 12h30 - 12h45
Les autres enfants se rendent au restaurant scolaire par classes, selon un planning déterminé et affiché, permettant un roulement.
A partir de 11h45
Un animateur : Gère le passage des classes Contrôle que tous les enfants se sont présentés au restaurant Vérifie que chacun a lavé ses mains avant de passer à table Gère également le flux dans le restaurant, afin d'éviter les bousculades et faciliter le travail du personnel de service. Un animateur est présent en salle et veille au bon déroulement du repas. Il incite les enfants à goûter ce qu'ils ne connaissent pas. S'assure que personne ne sorte le « ventre vide » Aide les plus jeunes à couper leur viande.
12h00 - 13h00
Mise en place des ateliers. Différents ateliers sont proposés aux enfants : 2 ateliers intérieurs ou extérieurs sont proposés, par les animateurs. Un planning d'activités établi par l'équipe est affiché, cela permet à l'enfant de choisir l'atelier qui lui convient.
13h00 - 13h30
Les activités sont rangées, tous les enfants et tous les animateurs sont dans la cour. L'équipe enseignante arrive à 13h20, nous leur communiquons oralement et leur remettons le cahier de liaison dans lequel sont consignées les « informations du jour »

DEFINITION DES DIFFERENTS POSTES

LA SALLE DE RESTAURATION

Etre dans la salle de restauration signifie : veiller au bon déroulement du repas, s'assurer que les enfants mangent correctement, dans le « calme ».

Aider à s'installer (pour les + petits), aider à couper la viande, inciter à goûter.

Veiller à ce que les enfants respectent le personnel, leurs camarades, les locaux.

LE PASSAGE

Appeler les enfants pour le repas en respectant le planning établi.

Vérifier que les mains sont correctement lavées.

Gérer le flux devant le self (ne pas envoyer plus de 5 enfants en même temps, pour ne pas gêner le passage du personnel)

Seconder l'animateur qui est dans la salle

Assurer la surveillance de l'espace situé entre la grille et le restaurant.

LA COUR

Les animateurs se répartissent dans la cour, de manière à couvrir au maximum l'espace.

Ils ont un rôle actif, ils assurent la sécurité.

Ils distribuent le matériel (ballons, cerceaux...) et le rangent en fin de service.

Ils ont un rôle de médiateur dans la gestion des conflits.

Ils soignent les « bobos ».

Ils surveillent le préau, les toilettes.

Ils remplissent le cahier de liaison et le transmettent aux enseignants de service dans la cour

LES ATELIERS

Les animateurs accueillent les enfants dans les différents lieux prévus à cet effet (cour, salle de danse, salle d'activités, préau...) ils veillent au bon déroulement de l'atelier.

Le programme est affiché et permet le libre choix de l'enfant.

LES PROJETS D'ACTIVITES

La diversité des projets d'activités proposés permettra à chacun de trouver l'activité dans laquelle il se retrouvera.

La participation aux ateliers est laissée au libre choix de l'enfant.

Un aperçu des ateliers proposés :

- Théâtre
- Danse
- Tournois sportifs (hockey, ping pong, foot...)
- Jeux de société
- Jeux de rôle
- Ecoute musicale, relaxation
- Arts plastiques (poterie, dessin, peinture, bricolage divers...)
- Sensibilisation au « développement durable »
- Ateliers libres

Chaque jour, nous proposons 1 atelier structurés et un atelier ouvert, où les enfants peuvent venir faire du dessin, lire, ou simplement discuter avec leurs camarades.

Nous réfléchissons quant à la forme que nous donnerons cette année à notre spectacle de juin.

Une partie des ateliers proposés contribueront à la mise en place du spectacle de fin d'année.

Ce spectacle mis en place depuis 5 ans par l'équipe d'animation, remporte un vif succès auprès des enfants.

FONCTIONNEMENT ET DEROULEMENT EN MATERNELLE

Suite au constat de tous les membres de l'équipe participant au temps de repas, les enfants sont trop nombreux dans le réfectoire en même temps, nous ne pouvons leur offrir un vrai moment de déjeuner.

Nous fonctionnons sur 2 services.

11H30/12h15 (1^{er} service) entre 50 et 60 enfants
Les enfants sortent de classe. Les ATSEM amènent 2 classes de petits et les petits-moyens au restaurant scolaire. Passage aux toilettes et lavage des mains. Elles déjeunent avec les enfants, elles sont assistées par 2 agents de service affectés au service des petits. Fin du premier service. Passage aux toilettes et lavage des mains. Les agents de service nettoient et dressent les tables pour le deuxième service Les ATSEM retournent à l'école, emmènent les enfants et leur proposent de petites activités ou jeux.
12h30/13h15 (2^{ème} service) entre 50 et 60 enfants
Après des jeux libres dans la cour, les ATSEM et une animatrice amènent les moyens et les grands au restaurant scolaire. Passage aux toilettes et lavage des mains. Elles déjeunent avec les enfants, elles sont assistées par 2 agents de service affectés au service des grands. Fin du deuxième service. Passage aux toilettes et lavage des mains. Les ATSEM retournent à l'école, emmènent les enfants et leur proposent de petites activités ou jeux où ils sont pris en charge par l'équipe enseignante.

LES RÔLES DE CHACUN

Le directeur :

- ✚ est garant du projet éducatif de la commune
- ✚ élabore le projet pédagogique avec l'équipe, et veille à son application
- ✚ assure le suivi des projets d'animation
- ✚ est garant de la sécurité des biens et des personnes
- ✚ a un rôle formateur vis-à-vis de chacun des membres de son équipe
- ✚ se met en relation avec les parents lorsqu'un enfant est malade
- ✚ informe les parents des incidents survenus sur ce temps
- ✚ justifie ses actes vis à vis de son équipe, de sa hiérarchie, des enfants, des parents
- ✚ assure la gestion et le suivi des budgets
- ✚ assure la coordination des relations entre les différents services et personnels logistiques
- ✚ a un devoir de réserve et de confidentialité

L'animateur

- ✚ est garant de la sécurité morale, affective et physique de l'enfant
- ✚ participe à l'élaboration du projet pédagogique, le valide et en assure son application
- ✚ est à l'écoute des enfants
- ✚ incite les enfants à goûter par une attitude positive
- ✚ est responsable des locaux, du matériel, des enfants
- ✚ met en place des projets d'activités adaptés et variés
- ✚ fait circuler les informations
- ✚ répond de ses actes vis-à-vis de sa hiérarchie, des parents, de l'enfant
- ✚ respecte les horaires de travail
- ✚ est dynamique et polyvalent
- ✚ travaille en équipe
- ✚ a un devoir de réserve, de confidentialité

L'ATSEM

- ✚ est garant de la sécurité morale, affective et physique de l'enfant
- ✚ incite les enfants à goûter par une attitude positive
- ✚ propose des activités
- ✚ est à l'écoute des enfants
- ✚ répond de ses actes vis-à-vis de sa hiérarchie, des parents, de l'enfant
- ✚ travaille en équipe
- ✚ a un devoir de réserve, de confidentialité

L'agent de service

- ✚ est responsable de la réception, de la préparation et de la mise en place des repas
- ✚ assure la mise et la desserte des tables
- ✚ est garant de l'hygiène et de la propreté des locaux
- ✚ alimente régulièrement la chaîne de self
- ✚ travaille en collaboration avec l'équipe d'animation
- ✚ a un devoir de réserve, de confidentialité

EVALUATION

Des bilans réguliers, avec l'ensemble de l'équipe, permettront d'évaluer et de réajuster nos actions afin d'améliorer le fonctionnement.

Des réunions de régulation seront mises en place chaque trimestre avec les dames de service.
Des réunions de régulation seront mises avec les ATSEM si nécessaire.

LA SECURITE

Les animateurs ont été sensibilisés au protocole de « l'alerte incendie » dès leur premier jour de travail effectif.

En cas de maladie survenant pendant la pause méridienne, les parents ou responsables légaux sont contactés et assurent la prise en charge de l'enfant malade. À cet égard, il est recommandé pour les parents de donner plusieurs numéros de téléphone.

En cas de blessures bénignes (égratignures, écorchures, coup...), l'assistant sanitaire ou le directeur apporte les soins nécessaires à l'enfant en tenant compte des observations médicales et parentales et les notifieront sur le cahier d'infirmierie.

Ce cahier peut être mis à disposition des parents, qui dans tous les cas seront informés le soir, de l'état de la blessure et des soins apportés.

En cas de doute, d'urgence médicale ou d'accident, les pompiers et/ou SAMU seront appelés et les parents prévenus. Si l'enfant doit être hospitalisé, il sera dirigé vers le centre hospitalier le plus proche. Les frais occasionnés par le traitement sont à la charge des familles dans la limite de la prise en charge de la Sécurité sociale et de la Mutuelle.

RAPPEL DES NUMEROS D'URGENCE

- SAMU :	15
- POMPIERS :	18
- POLICE :	17
- GENDARMERIE :	01 69 03 52 80
- SECOURS A PARTIR D'UN PORTABLE :	112
- CENTRE ANTI POISON :	01 40 37 04 04
- ENFANCE EN DANGER	119

LES SOINS AUX ENFANTS

En cas de blessure bénigne :

1. Se laver les mains
2. Mettre des gants
3. Désinfecter la blessure
4. Protéger avec un pansement
5. Noter l'intervention dans le cahier d'infirmierie (important, permet le suivi en cas de complication)
6. Le signaler aux parents le soir

En cas de saignement de nez :

1. Asseoir l'enfant
2. Faire un point de compression (appuyer fortement à la racine du nez) la tête penchée en avant
3. Mettre l'enfant au repos
4. Si le saignement est important, prévenir le **SAMU 15**
5. Prévenir les parents
6. Noter dans le cahier d'infirmierie

L'équipe de direction et les animateurs de l'accueil Louise Michel ont réalisés ce projet pédagogique. Par conséquent, ils s'engagent à l'appliquer, à réaliser les objectifs et à transmettre les valeurs aux enfants.

Nom, prénom et signature de l'équipe :

Rose François	
Herbet Bruno	
Augereau Ophélie	
Alves Liliana	
Demontfaucon Virginie	
Belkhiter Nassim	
Da Silva Céline	
Tissier Alice	
Pires Da Costa Sandy	